

Chocolats du



Chocolats du Cœur s.à.r.l.

50, route de Diekirch
L-7220 Walferdange

Tél.: +352 26 33 07 71
bar@chocolatsducoeur.lu
www.chocolatsducoeur.lu

Ouvert du mardi au jeudi
de 10h30 à 18h30,
le vendredi de 10h00 à 18h30,
le samedi de 10h00 à 17h30.

Les Chocolats du cœur s.à.r.l. recherche, pour une entrée dès que possible au **Bar à chocolat**, situé à Walferdange :

UN VENDEUR-SERVEUR (H/F)

40 H /SEMAINE – **CDD LONGUE DURÉE LIÉ À UN FUTUR DÉPART EN MATERNITÉ**
(RÉF. 20.14 VEND)

Votre mission :

Au quotidien, vous accueillez et conseillez les clients sur les produits servis sur place ou à emporter (www.chocolatsducoeur.lu). Vous procédez aux encaissements et assurez la gestion de la caisse. Vous préparez les produits servis sur place (*par exemple : crêpes, chocolats chauds, milkshake...*), réalisez la mise en place et vous occupez du service-client. Vous contrôlez l'état des stocks, évaluez les besoins en approvisionnement et passez les commandes auprès de nos différents fournisseurs. Vous participez également à la mise en valeur commerciale de nos produits au sein de la boutique et à l'entretien des équipements.

Votre profil :

- Vous avez une expérience réussie en vente et/ou service dans un commerce similaire.
- Vous aimez mettre en valeur des produits artisanaux (crêpes, glaces...).
- Vous savez travailler de façon autonome et proactive et vous intégrer rapidement dans une équipe.
- Vous aimez le contact avec la clientèle, êtes à l'aise dans la relation et souriant.
- Vous savez faire preuve de disponibilité et de flexibilité dans la gestion de vos horaires de travail, y compris le samedi.
- Vous maîtrisez le luxembourgeois ainsi qu'idéalement le français et l'allemand.
- La connaissance de nos produits sera un atout supplémentaire !

En précisant bien le poste pour lequel vous postulez, faites-nous parvenir, par e-mail **avant le 23/10/2020**, votre dossier de candidature complet (CV, lettre de motivation) à recrutement@chocolatsducoeur.lu

En cas d'engagement, un extrait de casier judiciaire (bulletins n°3 et 5) vous sera demandé.